

REPUBLIQUE FRANÇAISE



Nouméa, le

N° 3212/12/20

*La Présidente de l'assemblée de la province Sud,
Le Vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie, Directeur général des enseignements*

à

Mesdames et Messieurs les Principaux
des collèges de la province Sud

Objet : Dispositif « Collège au Cinéma »

PJ : un programme
une fiche d'inscription

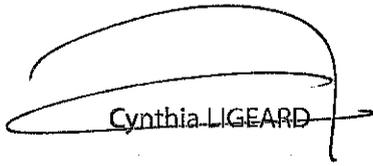
Nous avons le plaisir de porter à votre connaissance la reconduction du dispositif « Collège au cinéma » pour l'année 2013. Ce dispositif mis en place par le Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie et la province Sud est organisé en partenariat avec la mission aux affaires culturelles du Haut-commissariat, les cinémas Hickson, le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), le cinéma de Bourail et le cinéma de La Foa.

Lancé en 1989 en métropole, « Collège au Cinéma » a été le premier dispositif de sensibilisation des jeunes à l'art cinématographique déployé par les Ministères de la Culture et de l'Education, en partenariat avec les collectivités territoriales et les professionnels du cinéma.

Ce dispositif propose aux collégiens de la 6^e à la 3^e, de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention dans les salles de cinéma et de se donner, grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants et les partenaires culturels, les bases d'une culture cinématographique.

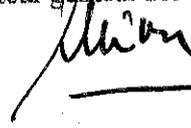
Nous vous remercions de porter ces informations à la connaissance des professeurs de votre établissement.

La Présidente

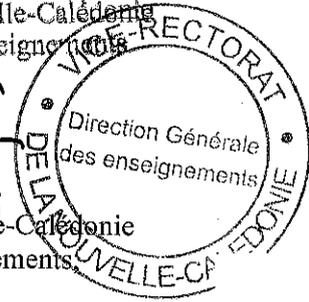

Cynthia LIGEARD

La Présidente de l'assemblée de la province Sud,

Le vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie
Directeur général des enseignements



Patrick DION
Le Vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie
Directeur général des enseignements



Collège au Cinéma 2013

Séances au Cinecity



Fiche d'inscription à faire valider par
le chef d'établissement



Direction de la culture de la province Sud
Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

Collège :

Chef d'établissement :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone : / ___ / ___ / ___ /

Télécopie : / ___ / ___ / ___ /

Nombre de classes inscrites :

(4 classes maximum par établissement)

Effectif total :

Nombre d'accompagnateurs :

Classe	Effectif	Enseignant	Discipline

L'enseignant s'inscrit au dispositif pour une année entière, les classes assisteront à 3 projections dans l'année.

Niveau	Films	Séances
6/5e	<p><i>L'enfant noir</i> de Laurent Chevallier 1h32-1995 – Comédie française et guinéenne</p> <p><i>L'enfant sauvage</i> de François Truffaut 1h30-1970 – Drame français</p> <p><i>Abouna</i> de Mahamat Saleh Haroun 1h21-2002 – Comédie française et guinéenne</p>	<p>Mardi 14 mai à 9h30</p> <p>Mardi 23 juillet à 9h30</p> <p>Mardi 2 octobre à 9h30</p>
4°/3e	<p><i>Les glaneurs et la glaneuse</i> d'Agnès Varda, 1h 22-1999 – Documentaire français</p> <p><i>Osama</i> de Sedigh Barmak 1h23-2003 – Drame afghan</p> <p><i>Rue Cases-Nègres</i> de Euzhan Palcy 1h43-1983 – Comédie dramatique martiniquaise et française</p>	<p>Jeudi 16 et vendredi 17 mai à 9h30</p> <p>Jeudi 25 et vendredi 26 juillet à 9h30</p> <p>Jeudi 3 et vendredi 4 octobre à 9h30</p>

Signatures des enseignants:

Signature et cachet du principal:

NB : tous les dossiers doivent parvenir à la direction de la culture de la province Sud avant le 22 mars 2013
dernier délai par télécopie au 24 60 91 ou par voie postale BP 2365 98 846 Nouméa Cedex.

Collège au Cinéma 2013

Séances au Cinéma de Bourail



Fiche d'inscription à faire valider par
le chef d'établissement



Direction de la culture de la province Sud
Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

Collège :

Chef d'établissement :

Adresse :

Commune :

Code postal :

Téléphone: / / /

Télécopie : / / /

Nombre de classes inscrites:

Effectif total :

Nombre d'accompagnateurs :

(4 classes maximum par établissement)

Classe	Effectif	Enseignant	Discipline

L'enseignant s'inscrit au dispositif pour une année entière, les classes assisteront à 3 projections dans l'année.

Niveau	Films	Séances
6/5e	<p>L'enfant noir de Laurent Chevallier 1h32-1995 – Comédie française et guinéenne</p> <p>L'enfant sauvage de François Truffaut 1h30-1970 – Drame français</p> <p>Abouna de Mahamat Saleh Haroun 1h21-2002 – Comédie française et guinéenne</p>	<p>Mardi 22 mai à 9h30</p> <p>Mardi 30 juillet à 9h30</p> <p>Mardi 2 octobre à 9h30</p>
4 ^e /3e	<p>Les glaneurs et la glaneuse d'Agnès Varda, 1h 22-1999 – Documentaire français</p> <p>Osama de Sedigh Barmak 1h23-2003 – Drame afghan</p> <p>Rue Cases-Nègres de Euzhan Palcy 1h43-1983 – Comédie dramatique martiniquaise et française</p>	<p>Jeudi 23 mai à 9h30</p> <p>Jeudi 1^{er} août à 9h30</p> <p>Jeudi 3 octobre à 9h30</p>

Signatures des enseignants :

Signature et cachet du principal :

NB : tous les dossiers doivent parvenir à la direction de la culture avant le 22 mars 2013 dernier délai, par télécopie au 24 60 91 ou par voie postale BP 2365 98 846 Nouméa Cedex.

Collège au Cinéma 2013

Séances au Cinéma de La Foa



Fiche d'inscription à faire valider par
le chef d'établissement

Direction de la culture de la province Sud
Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

Collège :

Chef d'établissement :

Adresse :

Commune :

Code postal :

Téléphone: / / / /

Télécopie : / / / /

Nombre de classes inscrites:

Effectif total :

Nombre d'accompagnateurs :

(4 classes maximum par établissement)

Classe	Effectif	Enseignant	Discipline

L'enseignant s'inscrit au dispositif pour une année entière, les classes assisteront à 3 projections dans l'année.

Niveau	Films	Séances
6/5e	<p>L'enfant noir de Laurent Chevallier 1h32-1995 – Comédie française et guinéenne</p> <p>L'enfant sauvage de François Truffaut 1h30-1970 – Drame français</p> <p>Abouna de Mahamat Saleh Haroun 1h21-2002 – Comédie française et guinéenne</p>	<p>Mardi 28 mai à 9h30</p> <p>Mardi 6 août à 9h30</p> <p>Mardi 8 octobre à 9h30</p>
4 ^e /3e	<p>Les glaneurs et la glaneuse d'Agnès Varda, 1h 22-1999 – Documentaire français</p> <p>Osama de Sedigh Barmak 1h23-2003 – Drame afghan</p> <p>Rue Cases-Nègres de Euzhan Palcy 1h43-1983 – Comédie dramatique martiniquaise et française</p>	<p>Jeudi 30 mai à 9h30</p> <p>Jeudi 8 août à 9h30</p> <p>Jeudi 10 octobre à 9h30</p>

Signatures des enseignants :

Signature et cachet du principal :

NB : tous les dossiers doivent parvenir à la direction de la Culture avant le 22 mars 2013 dernier délai, par télécopie au 24 60 91 ou par voie postale BP 2365 98 846 Nouméa Cedex.

Ce dispositif s'inscrit dans les objectifs suivants :

- former le goût et susciter la curiosité de l'élève spectateur par la découverte d'œuvres cinématographiques en salle ;
- offrir des prolongements pédagogiques et des formations ;
- faciliter sur l'ensemble de la province Sud, l'accès du plus grand nombre d'élèves à la culture cinématographique ;
- participer au développement d'une pratique culturelle de qualité en favorisant des liens réguliers entre les jeunes et les salles de cinéma ;
- offrir aux enseignants une activité complémentaire leur permettant de développer ou d'approfondir des objectifs de référence inscrits dans les programmes.

La participation à cette action repose sur le volontariat des chefs d'établissement et des enseignants qui souhaitent en faire bénéficier leurs classes. Les séances de projection sont prises en charge par la province Sud. Les activités du dispositif sont inscrites dans le temps scolaire et le calendrier s'organise au rythme d'une projection par trimestre. La province Sud prend également en charge le transport des élèves lors deux premières sorties. Le transport pour la projection du troisième trimestre sera donc à la charge de l'établissement.

En effet, les classes s'inscrivent au dispositif pour une année entière, c'est-à-dire qu'elles assistent à **trois projections dans l'année**. Les films sont sélectionnés par un comité de pilotage selon une liste proposée par le centre national du cinéma et de l'image animée (CNC).

Une fois la liste des classes sélectionnées établie, il sera remis aux enseignants **un livret pédagogique** réalisé par le CNC. Ce livret leur permettra de travailler en amont des projections.

En 2013, le programme proposé aux enseignants est le suivant :

Programmation Collège au ciné 2013	6 ^{ème} /5 ^{ème}	4 ^{ème} /3 ^{ème}
1er trimestre 2013 (Mai)	<i>L'enfant noir</i> de Laurent Chevallier 1h32-1995 Comédie dramatique française et guinéenne Distribué par les Films du Paradoxe	<i>Les glanneurs et la glanneuse</i> d'Agnès Varda Documentaire français 1h22-1999 Distribué par Cinétamari
2e trimestre 2013 (Juillet-août)	<i>L'enfant sauvage</i> de François Truffaut Drame français 1h30-1970 Distribué par les Films du Paradoxe	<i>Osama</i> de Sedigh Barmak Drame Afghan 1h23-2003 Distribué par Haut et Court
3e trimestre 2013 (septembre-octobre)	<i>Abouna</i> de Mahamat Saleh Haroun Comédie dramatique française et tchadienne 1h21 2002 Distribué par MK2	<i>Rue Cases-Negres</i> de Euzhan Palcy Comédie dramatique martiniquaise et française 1h43-1983 Distribué par Carlotta Film

Vous trouverez ci-jointe la fiche d'inscription.

Les classes souhaitant bénéficier de cette action doivent adresser la fiche d'inscription avant **le 22 mars 2013** pour instruction du dossier, par télécopie au 24 60 91 ou par voie postale à la direction de la culture de la province Sud BP 2365 98846 Nouméa Cedex. Les dossiers qui ne seront pas parvenus à la direction de la culture de la province Sud à cette date ne pourront pas être pris en compte.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter madame Alexia Duchesne, à la direction de la culture de la province Sud au 24 61 01, ou madame Véronique Lehouiller au Vice-rectorat au 26-62-17.